

Territoriaux
Agen-agglo



La Voix Agen Agglo

Mars 2024 n°414

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires
Territoriaux de l'agglomération d'Agen

CONTACTS

Permanences au siège de la CGT – Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 05 64 25 01 01 / 06 70 21 41 80

(E-mail) territoriaux.agen@udcgt47.fr (Site Internet) territoriauxagen.wifeo.com

Permanences tous les Mardis après-midi de 14h/18h et les Vendredis toute la journée

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Le 8 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint-Valentin.

C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie.

C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite, sexistes et patriarcales.

Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, y compris dans les métiers à prédominance masculine, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus, avec un impact supplémentaire de la maternité, sur le déroulement de leur carrière. Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles ne sont que 39 % à occuper des emplois de cadre.

Un travailleur sur deux est une travailleuse et elles sont jusqu'à neuf sur dix dans de nombreux secteurs et métiers à prédominance féminine

Si elles s'arrêtent, tout s'arrête !

Crèches, écoles, hôpitaux, Ehpad, commerces et services... fermés. Dans chaque entreprise et administration, plus de secrétariat, plus de compta, ni de service paie... L'économie serait de fait totalement à l'arrêt !



Retour concernant les différents courriers envoyés au Président Maire

- **Courrier concernant la revalorisation de la prime au mérite :**

Le syndicat CGT a effectué une demande de revalorisation de la prime au mérite, suite à la diminution du pouvoir d'achat et au refus de la collectivité d'octroyer aux agents la prime inflation.

Réponse de l'administration :

La prime au mérite ne sera pas revalorisée en 2024

- **Courrier concernant des dysfonctionnements au service propreté :**

Le syndicat interroge l'administration concernant les recrutements des agents horaires ou sous contrats et concernant l'impact négatif auprès des équipes du manque de chef de service pour exercer l'autorité.

Réponse de l'administration :

L'administration nous informe que les recrutements et les renouvellements de contrats sont gérés uniquement par la DRH. A ce jour, toujours pas de chef de service pour exercer quelque autorité.

- **Courrier concernant une collègue agressée à la déchèterie de Foulayronnes,**
courrier envoyé en copie au Maire de Foulayronnes

Réponse du Maire de Foulayronnes Mr Dubos

Le Maire de Foulayronnes nous confirme avoir pris connaissance de notre courrier et nous informe qu'il va s'entretenir avec les services de l'Agglo d'Agen pour trouver des solutions.

Visite des services

Le syndicat s'est engagé à venir visiter les services pour relayer les doléances des agents. A ce jour, nous avons visité les services suivants :

- ✓ Rencontre avec les agents des 3 services sociaux : Tapie, Montanou, Montesquieu
 - ✓ Rencontre avec les crèches de : Puymirol, Beauville, Agen, Estillac, Ste Colombe ?
 - ✓ Le Stadium
 - ✓ La Médiathèque
 - ✓ Le CCAS
 - ✓ Les Déchetteries
 - ✓ Les services administratifs de Chénier
 - ✓ La Mairie + annexe
 - ✓ Le Musée
 - ✓ Le Théâtre
-
- ✓ Réunion proposée par le syndicat CGT avec les agents du service propreté :
Une pétition est en cours concernant les revendications des agents

Nous remercions les agents contractuels d'avoir participé à la réunion organisée par le syndicat CGT et les invitons à revenir vers nous s'ils le souhaitent pour toutes informations complémentaires.

Zèle du mois

Le syndicat est toujours aussi étonné de l'absence de réaction de l'administration et du Maire Président face aux départs continus et massifs des agents de notre collectivité.

C'est à croire qu'ils organisent sciemment cette situation pour casser un peu plus encore le service public. Jusqu'où ira cet exode ? jusqu'à la fermeture de certains services ?

Les organisations syndicales décident d'une journée de mobilisation le mardi 19 mars prochain et appellent les personnels à se mobiliser par tous les moyens, y compris la grève.

Dans l'unité la plus large possible, la CGT Fonction publique appelle les agents et les agents, fonctionnaires comme non-titulaires, les retraité·es des trois versants de la Fonction publique à se mettre en grève massivement le 19 mars et à manifester nombreuses et nombreux pour les droits des femmes et contre les discriminations, pour le pouvoir d'achat via l'augmentation du point d'indice et contre les rémunérations au mérite.

Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent·es publics.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ».

Alors même que la fonction publique n'est mentionnée dans aucun portefeuille ministériel, les organisations syndicales dénoncent une manœuvre visant à esquiver l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agent·es et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et hommes. Les agent·es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions, pour mettre un terme à la spirale de paupérisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en termes de traitement.



Rdv Mardi 19 Mars à 11h place de la Préfecture pour la manifestation et de 12h à 14h sur le parvis de la Mairie, pour les agents territoriaux (rencontre, mur de revendications, échanges).

Stanislas Guérini toujours ministre et toujours RIEN pour les personnels de la Fonction publique !

Après un mois de vacance du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas GUERINI, reconduit à sa fonction dans la deuxième vague du remaniement du gouvernement et nommé jeudi 8 février au soir, a proposé de suite des rencontres bilatérales aux organisations syndicales.

La CGT Fonction publique a été reçue ce jour, mardi 13 février.

Sans surprise si ce n'est la confirmation du dépôt d'un projet de loi « Fonction publique » décalé au second semestre de l'année 2024, le ministre a confirmé sa volonté d'initier différents chantiers d'ores et déjà annoncés fin 2023.

La CGT a insisté sur l'importance de la dégradation des conditions de vie et de travail des personnels.

La CGT a affirmé d'entrée de jeu l'urgence salariale pour l'ensemble des fonctionnaires et agents non titulaires de la Fonction publique. Une « année blanche » 2024, sans augmentation générale du point d'indice est inenvisageable !

La CGT a aussi pointé l'urgence de l'effectivité de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Quand bien même une discussion quelque peu lunaire s'est ensuite engagée, les fondamentaux de la politique mise en œuvre dans la Fonction publique ont été confirmés par le Ministre :

Pas d'augmentation de la valeur du point au titre de l'année 2024 qui serait donc une fois de plus gelée, pas de mesures générales pour les personnels, et donc une nouvelle année blanche !

Aucune mesure immédiate sur l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes !

Une montée en puissance de la rémunération et de l'avancement au mérite qui produira de multiples régressions : discriminations, inégalités aggravées notamment entre les femmes et les hommes, un nouvel affaissement du niveau des pensions dès lors que les régimes indemnitaires ne sont pas ou très partiellement pris en compte dans le calcul de ces derniers, Un projet de loi qui pourrait porter atteinte au statut général des fonctionnaires avec, par exemple, la remise en cause du concours, la poursuite du recrutement d'agents non-titulaires sur des missions permanentes de service public, etc. Même si Stanislas Guérini s'efforce de proposer des processus de négociations de portées annuelle et pluriannuelle, il reconnaît ne pas forcément disposer des moyens de financement ad hoc en confirmant que la situation budgétaire est « tendue » à l'image des lois de finances autoritaires adoptées.

Dans un tel contexte, la CGT Fonction Publique a confirmé son engagement plein et entier dans la construction de la grève et des manifestations féministes du 8 mars 2024. Il en est de même s'agissant de la grève du 19 mars 2024 appelée par l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la fonction publique.